

Procès verbal du conseil d'établissement

Séance du 06 juin 2023 à 18 h 15 en présentiel

Présences

1. Yannick Goyette
2. Elena Marcoci
3. Mélanie Lavoie
4. Jocelyn Sergerie
5. Mauricio Camargo
6. Véronique Coulombe (MDF)
7. Maxime Bellerose
8. Josianne Mondor
9. Alexandra Dufort

Absences

10. Jonathan Rémillard
11. Marie-Eve Gingras

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum.
Ouverture de la séance à 18h25, il y a quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour
Ajout des points 7.3, 7.4 et 7.5 à l'ODJ
Proposé par Mélanie Lavoie, secondé par Elena Marcoci, l'ODJ modifié est adopté à l'unanimité.
3. Période réservée au public
Aucun public présent.
4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 02 mai 2023
Proposée par Yannick Goyette, secondée par Mauricio Camargo, le PV du 2 mai est adopté à l'unanimité.
5. Suivis
 1. Suivi des activités de financement
Les élèves des classes d'accueil souhaitent vendre des herbes et épices qu'ils ont fait pousser.
Proposée par Yannick Goyette, secondée par Véronique Coulombe, l'activité de financement est adoptée à l'unanimité.
6. Dossier(e) pour adoption :
 1. Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain (Art. 95 et 110.4)
La direction présente le budget pour l'an prochain, incluant la distribution des postes.
Proposé par Héléna Marcoci, secondé par Mauricio Camargo, le budget est adopté à l'unanimité.
 2. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire (Art. 82 et 110.4)
Le président du CÉ présente le rapport annuel du CÉ. Les membres soulignent le bon travail du président.

Proposé par Yannick Goyette, secondé par Josianne Mondor, le rapport annuel du président est adopté à l'unanimité.

3. Plan pour le renouvellement du projet éducatif (Art. 37 et 97.1)

La direction présente le projet éducatif pour 2023-2027 sur lequel l'équipe-école a travaillé cette année. L'orientation choisie est l'écriture et l'objectif est d'augmenter le nombre d'élèves en réussite en français écrit. La direction présente des données sur l'environnement externe et interne, puis la liste des forces et des zones de vulnérabilités qui ont été identifiées par l'équipe-école.

Proposé par Yannick Goyette, secondé par Éléna Marcoci, le plan pour le renouvellement du projet éducatif est adopté à l'unanimité. (PV20230606-01)

6.3.1. Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel (Art. 74, 75, 109 et 109.1) – **Présentation des résultats du projet précédent**

La direction présente l'évaluation du projet éducatif 2018-2022. L'objectif sur la compréhension des concepts mathématiques a été atteint. Un second objectif sur l'implication de partenaires du milieu a été partiellement atteint, beaucoup en raison de la pandémie qui a coupé les liens avec les organismes et les possibilités d'activités à l'externe.

4. Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) (Art. 87)

La direction présente les sorties prévues pour l'an prochain : chaque élève aura accès à 2 pièces de théâtre dans l'année.

Proposée par Véronique Coulombe, secondée par Mauricio Camargo, la liste des activités est adoptée à l'unanimité.

5. Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (Art. 93 et 110.4)

La direction explique qu'il n'y aura pas de camps de jour à l'école cet été en raison des travaux. Il n'y a donc rien à adopter pour les membres du CÉ.

7. Dossier(s) pour approbation :

1. Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain) (Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3)

Rien à discuter sur ce point.

2. Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel – pour l'an prochain (Art. 77.1)

La direction présente les listes de matériel scolaire et frais scolaires qui seront demandés aux parents en septembre prochain. Les membres expriment un malaise face aux frais demandés en 3^e qui semblent élevés. Comme l'enseignant avait proposé deux options, les membres du CÉ conviennent d'approuver l'option à 92.25\$.

Proposé par Yannick Goyette, secondé par Elena Marcoci, les listes de matériel scolaire et frais scolaires sont approuvés par les membres du CÉ.

3. Mesures protégées

La direction présente le bilan de l'utilisation des sommes utilisées dans le cadre des mesures protégées. Pour l'an prochain, les membres conviennent que le tutorat et l'aide aux devoirs pourraient être débutés plus tôt dans l'année afin de permettre l'utilisation complète des sommes disponibles.

Proposé par Josianne Mondor, secondé par Mélanie Lavoie, le bilan des mesures protégées est adopté à l'unanimité.

4. Résolution du transfert de fond du fond 4 au fond 9

La direction demande l'autorisation de transférer 8 345,60\$ du Fond 4 au Fond 9, ce qui porte le total du Fond 9 à 17 992,60\$. Cette somme sera utilisée pour des activités pour les élèves.

Proposé par Yannick Goyette, secondé par Maxime Bellerose, le transfert de fond est adopté à l'unanimité.

5. Calendrier scolaire

La direction présente le calendrier scolaire.

Proposé par Yannick Goyette, secondé par Mélanie Lavoie, le calendrier scolaire est adopté à l'unanimité.

8. Dossier(s) de consultation :

1. Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire (Art. 66 et 108)

Le budget de fonctionnement du CÉ de 400\$ étant toujours disponible, les membres proposent d'acheter des cartes cadeaux d'une crèmerie locale afin de faire tirer dans les classes à la fin de l'année. L'objectif étant de faire profiter les élèves et d'encourager les commerçants locaux.

Proposée par Mélanie Lavoie, secondée par Élén Marcoci, l'allocation du budget annuel est adoptée à l'unanimité.

2. Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain (Art. 96.15)

Voir 7.2.

9. Dossier(s) d'information

1. Rapport du représentant au comité parent

Le délégué au comité de parent informe que la dernière rencontre qui avait lieu en présentiel n'a pas eu lieu étant donné l'absence de quorum.

10. Autre(s) sujet(s)

1. Préparation de l'assemblée générale annuelle (Art. 47)

Les membres conviennent de faire l'AGA le 14 septembre, soit au même moment que la rencontre de parents, à 18h.

11. Correspondance reçue

12. Heure, date et contenu de la prochaine rencontre

AGA le 14 septembre 2023

13. Clôture de la rencontre

Clôture de la séance à 21h05.